

**Modalité** : en visioconférence

- **Inscription** : réservée aux adhérents
- pour raison pratique sur renvoi du
- bulletin d'inscription complété à  
[asso.sessad.occitanie@gmail.com](mailto:asso.sessad.occitanie@gmail.com)



**Conférence  
et  
Assemblées Générales  
Extraordinaire et Ordinaire**

**Le vendredi 1er juillet 2022**

**De 10 h à 12 h 30**

La transformation de l'offre médico-sociale prônée par les politiques publiques invite les SESSAD à contribuer à l'amplification des logiques inclusives, en proposant le concept d'appui ressources à l'ensemble des acteurs du « droit commun ».

Dans des logiques d'adaptation aux publics et aux différents territoires, un bon nombre d'associations gestionnaires a fait advenir de nouvelles modalités d'interventions avec l'avènement de services dédiés expérimentaux, de dispositifs innovants, de plateformes multimodales...

Une mise en synergie des SESSAD avec ces nouveaux partenaires institutionnels a semblé nécessaire à notre conseil d'administration sur l'ensemble du territoire occitan. Nous avons comme projet de faire évoluer nos statuts et d'ouvrir potentiellement notre association à ces nouveaux adhérents,

Afin de pouvoir voter de façon totalement éclairée en assemblée générale extraordinaire, nous vous proposons de faire un panorama le plus exhaustif possible de nos collègues intervenant en milieu ordinaire, dans une logique de prestations très diversifiées.

**Le Conseil d'Administration de notre association a souhaité faire intervenir Bruno FOUCARD**, intervenant spécialisé dans le social et médico-social, afin de nous dresser un **bilan d'étape de cette transformation médico-sociale** rapide et nous aider à **considérer l'ensemble des Dispositifs de Prestations en Milieu Ordinaire (DPMO)**. Longtemps Directeur Adjoint du CREAI-ORS, il accompagne désormais de nombreuses associations avec son cabinet BFA.POM. Il sera ainsi un parfait témoin et introducteur au besoin impérieux de notre association de s'adapter également à toutes ces évolutions.

## PROGRAMME

● **9 h 30** : Accueil

▪ **De 10 h à 11 h**

**Conférence suivie d'échanges** avec l'intervenant

▪ **De 11 h à 12 h 30**

● **Assemblée Générale Extraordinaire**

- Modification des statuts

● **Assemblée Générale Ordinaire**

- Rapports moral, financier et d'activité 2021

- Perspectives pour 2022 et 2023